

POUR VOUS ET AVEC VOUS

LE SYNDICAT DES CADRES ET DES NON CADRES

Bonjour,

ET SI ON PARLAIT RETRAITE?

La retraite est à la une ces derniers jours. Pour la CFE-CGC, la solution au problème du financement des retraites ne passe par une nouvelle réforme, mais par une augmentation du taux d'emploi et de bonnes conditions de travail des seniors.

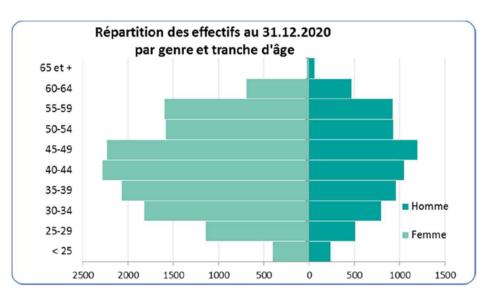
Nous en reparlerons sans aucun doute prochainement... D'ici là, petit focus sur la retraite au sein de Covéa :

Nombre de départ en retraite effectifs :

	2018	2019	2020
Nombre de salariés	528	420	499

Estimation du nombre de départs en retraite sur les 3 prochaines années :

	2021	2022	2023
Nombre de salariés	528	592	562



Source: commission de suivi retraite

Quid de la retraite progressive?

Pour rappel, la retraite progressive permet aux salariés de maintenir une activité à temps partiel tout en cumulant le versement d'une partie de sa retraite, liquidée à titre provisoire.

Par une décision du 26 février 2021, le Conseil constitutionnel a donné raison à la CFE-CGC <u>(voir notre newsletter du 4 mars 2021)</u> : les salariés en forfait-jours réduit pourront bénéficier de la retraite progressive.

SONDAGE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Pensez à participer au sondage CFE-CGC (totalement anonyme).

En prenant 5 minutes de votre temps, vous nous donnez les moyens de vous défendre demain et de négocier le futur accord sur la qualité de vie au travail.

Et n'hésitez pas à partager ce lien, plus nous aurons de réponses et plus nous aurons de poids pour assurer votre bienêtre et votre développement professionnel.



STAGE RETRAITE B2V

Le départ à la retraite peut être source de nombreuses interrogations chez les salariés. Pour répondre aux questionnements légitimes, B2V organise des stages de trois jours que vous pouvez suivre à partir de l'âge de 55 ans.

La reprise des sessions en présentiel est en cours de planification et interviendra au second semestre 2021.



Pour en savoir plus, consultez <u>les informations de B2V</u>

COMMISSION EGALITE DES CHANCES

L'égalité des chances ne fait pas l'objet d'un accord unique au sein de Covéa mais regroupe différents sujets comme la parité, la lutte contre toutes les discriminations ou encore l'accès à l'emploi pour tous.

Covéa dispose de deux accords dans ce domaine : handicap et égalité professionnelle femmes / hommes.



Une commission relative à l'égalité des chances COVEA s'est tenue mercredi 23 juin et a eu pour objet de faire le point sur les engagements Covéa dans ce domaine. Par exemple, le Projet Initiative Jeune se donne comme objectif l'emploi de plus de 400 alternants pour 2021.

La CFE-CGC s'est investie pour proposer aux collaborateurs Covéa des accords Handicap et égalité femmes / hommes réellement favorables aux salariés. Covéa a néanmoins une marge de progression dans le domaine global de l'égalité des chances et notamment sur l'articulation

vie professionnelle / vie privée.

Pour en savoir plus sur l'égalité des chances, consultez le guide du ministère du travail

CAMERA EN TELETRAVAIL

Est-il nécessaire de le rappeler ? Il semblerait que oui : un salarié en télétravail n'a pas l'obligation d'activer sa caméra.

Certains services semblent oublier ce point puisqu'ils demandent à leurs collaborateurs en télétravail de mettre en route la caméra.

L'intervention immédiate de la CFE-CGC auprès des Directions concernées a fait cesser cette obligation.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SANS FENETRE



Le saviez-vous?

Les collaborateurs COVEA travaillant habituellement dans un local aveugle, c'est-à-dire qui ne voit pas la lumière du jour, bénéficient d'1 jour de « CP local aveugle » pour 50 jours de présence consécutifs sur l'année précédente.

Selon la CCN, dans ce cas, la durée des congés payés annuels est augmentée, par période de deux mois de travail effectué en local aveugle au cours de la période de référence, d'une journée pour le personnel ayant au moins une année de service continu dans un tel local.

BULLES TWITTER



L'exode parisien
est-il une réalité ?
#lesechos
En savoir plus





RETROUYEZ NOUS SUR TWITTER et FACEBOOK



Accessible même si vous n'êtes pas abonné





